

ÉTUDE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE DE QUELQUES EXPLOITATIONS FRANÇAISES*

LES 13 ET 14 NOVEMBRE 1978, L'A.F.P.F. ORGANISAIT A VERSAILLES UNE RÉUNION SUR LE THÈME SUIVANT : « ÉTUDE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE D'EXPLOITATIONS laitières dans quelques pays de la C.E.E. » A cette occasion, sept exploitations appartenant à trois pays de la Communauté ont été étudiées, disséquées, avec l'espoir de comprendre comment et pourquoi la production laitière, pour certains exploitants de la Communauté, est hautement rentable, alors que, pour d'autres, elle ne permet de dégager qu'un revenu très faible.

Or, les disparités de revenu au sein d'un même pays, comme la France, sont également considérables. Dès lors, il était tentant de refaire, pour la France, le même type d'étude.

C'est pourquoi nous avons étudié de près quelques exploitations choisies dans différentes régions françaises et répondant aux critères suivants :

- être spécialisées dans la production laitière,
- obtenir une marge brute par hectare les plaçant dans le premier quart des exploitations du département.

En définitive, il s'agit de montrer des exploitations sinon représentatives — ce qui serait présomptueux — mais au moins significatives d'un type de système de production que les organismes de développement jugent viable à moyen terme, et qui pourrait constituer un objectif pour l'ensemble des éleveurs.

Sept exploitations sont donc présentées dans les pages suivantes, auxquelles s'ajoutent deux exploitations de l'Ouest de la France déjà présentées par V. LEBRUN dans le n° 77 de la revue *Fourrages*, et dont nous rappelons très rapidement les principales caractéristiques. Au cours de ce « voyage » à travers le pays, nous allons donc découvrir comment les systèmes de production s'adaptent aux contraintes climatiques ou économiques, comment s'élaborent les résultats économiques des ateliers laitiers et quelles disparités apparaissent entre des exploitations qui, rappelons-le, se situent toutes parmi les meilleures de la région.

Certes, cette approche est très criticable puisqu'elle suppose que les cas particuliers retenus ont valeur d'exemple et ne sont pas entachés d'artefacts rendant toute transposition impossible. Elle suppose aussi que les organismes de développement se soient dotés de moyens de jugement des systèmes de production, afin d'être assurés que le modèle proposé représente réellement un progrès par rapport à la pratique courante. De ce point de vue, nous avons conscience que le seul critère de marge brute par hectare évoqué plus haut est totalement insuffisant. Il faudrait également intégrer dans ces comparaisons les comptes d'exploitation qui permettraient de déterminer le revenu ainsi que les temps de travaux, et pourquoi pas le concept vague de « qualité de la vie » qui échappe à l'analyse.

Néanmoins, en observant de près des cas réels, les liaisons entre les résultats techniques et les résultats économiques devraient apparaître beaucoup plus clairement qu'à travers des analyses statistiques portant sur un grand nombre d'exploitations, et donc cette démarche devrait être riche d'enseignements, de réflexions et, peut-être, pourrait déboucher sur des pistes de travail pour tous ceux qui, soucieux du développement, ont pour mission de mener le plus grand nombre d'éleveurs au niveau des meilleurs.

Je voudrais rappeler, en terminant, que le travail présenté ici est un travail collectif. Je remercie en particulier MM. BRETTE (1) et HUGUET (2) qui ont participé à l'élaboration commune du plan de présentation des exploitations, ainsi que tous les auteurs qui, hommes de terrain pour la plupart, ont su, dans un délai très court, effectuer ce travail de rédaction et de synthèse en plus de leur tâche quotidienne.

J. MATHIEU,
I.T.C.F.

(1) Institut National Agronomique Paris.

(2) Station d'Amélioration des Plantes Fourragères, I.N.R.A., Lusignan.

MONOGRAPHIE D'UNE EXPLOITATION LAITIÈRE DES CÔTES-DU-NORD *

L'EXPLOITATION EST SITUÉE PRÈS DE DINAN, DANS LE DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD. LE CLIMAT EST DE TYPE TEMPÉRÉ MARITIME AVEC UNE PLUVIOMÉTRIE de 650 mm par an et des températures moyennes mensuelles qui varient de 2,5 °C (février) à 22,4 °C (août).

La S.A.U. est de 32 ha, en trois blocs.

Le cheptel comprend 36 vaches laitières et la suite, soit 50 U.G.B. environ.

Utilisation des surfaces.

- 4 ha de céréales sont destinés à la vente ;
- 2,5 ha de choux semés fin mai (après ray-grass d'Italie) sont pâturés du 1^{er} novembre au 1^{er} mars ;
- 9,5 ha de prairies temporaires (ray-grass d'Italie et ray-grass anglais) ;
- 5 ha de prairies temporaires éloignées et 4,25 ha de prairies permanentes servent au pâturage des élèves.

* Principales caractéristiques d'une exploitation présentée par V. LEBRUN au colloque A.F.P.F. des 13 et 14 novembre 1978, *Fourrages* n° 77, mars 1979.

Alimentation du troupeau laitier.

— du 1^{er} mars au 10 avril, les animaux pâturent le ray-grass d'Italie (phase de transition) en deux passages ;

— Du 11 avril au 1^{er} novembre, le ray-grass anglais est pâturé en sept à huit passages, associé à partir du 15 juin, aux repousses de ray-grass d'Italie. A partir du 10 juillet, 10 kg de matière sèche d'ensilage de maïs complètent la ration ; la fumure azotée sur les prairies pâturées par les vaches est de 300 unités ;

— en hiver, la ration est composée d'ensilage de maïs (8,1 kg de matière sèche), de choux pâturés (3,2 kg de M.S.) et de foin (1,8 kg de M.S.) ;

— le chargement est de 1,8 U.G.B. par hectare, avec une consommation de 610 kg de concentré par vache laitière et par an.

Résultats.

Résultats et conduite du troupeau laitier

Pendant la période d'avril 1977 à mars 1978

- Nombre de vaches présentes : 32,90.
- Numéro moyen de lactation : 3,00.
- Production totale pendant les douze mois considérés : 182.080 kg.
- Taux butyreux moyen : 38 ‰.
- Production moyenne par vache en lait 4 % : 5.370 kg.
- Taux azoté moyen : 30 ‰.
- Période de vêlage : hiver-printemps.
- Niveau de production au vêlage (adulte) : 28,1.
- Intervalle moyen entre deux vêlages : 370 jours.
- Durée moyenne de tarissement : 61 jours.
- Age moyen des génisses au vêlage : 2 ans 4 mois.

- Niveau de production des génisses au vêlage : 19,2 l/jour.
- Intervalle moyen entre vêlage et I.A. fécondante : 89,7 jours.
- Nombre d'I.A. pour une fécondante : 1,7.
- Intervalle entre vêlage et première I.A. : 67,6 jours.
- Politique pratiquée en matière d'amélioration génétique :
 - a) Choix des génisses : en principe, toutes les génisses élevées vèlent sur l'exploitation. Les génisses à production insuffisante sont engraisées et vendues en boucherie à trois-quatre mois de lactation.
 - b) Choix des taureaux : taureaux de testage sur 25-30 % du troupeau. Pour le reste du troupeau, ne sont retenus que les taureaux très améliorateurs (North Holland principalement et Holstein) en faisant attention au taux butyreux et à la conformation.

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Mars 1977 à mars 1978

Charges réelles	Produit brut
<i>Charges variables :</i>	
Engrais et amendements 17.369	Céréales 6.887
Semences et plans 3.391	Autres végétaux 15.870
Aliments du bétail 25.648	Lait de vache,
Carburants et lubrifiants 4.053	autres produits laitiers 155.283
Produits de protection	Bovins, autres
des cultures,	produits animaux 59.763
autres matières premières	Produits divers 2.235
consommables 3.223	Total 240.038
Frais vétérinaires	
et insémination,	
assurance des animaux	
et des cultures 9.402	
Travaux par tiers,	
salaires et charges	
du travail temporaire 6.890	
Total 69.976	Marge brute/ha 5.314

*MONOGRAPHIE D'UNE EXPLOITATION LAITIÈRE
DE L'ORNE **

CETTE EXPLOITATION EST SITUÉE DANS L'ORNE, A 15 KM AU NORD-OUEST DE LA VILLE DE L'AIGLE. LE SOL DU PAYS D'OUCHE EST RELATIVEMENT PEU FERTILE : formé d'une mince couche de limon des plateaux reposant sur une épaisse couche de limon à silex, qui affleure en de nombreux endroits, ce sol s'engorge rapidement en hiver, résiste mal à la sécheresse estivale et use rapidement les outils de culture. La pluviométrie moyenne est de 700 mm. La température varie de 2,8 °C en février à 17,9 °C en juillet.

La S.A.U. est formée de 40,45 ha dont 20,75 ha de terres labourées, 10,20 ha de prairies permanentes proches de l'exploitation et 9,50 ha de prairies permanentes éloignées pâturées par les élèves.

L'assolement sur les terres labourées est le suivant : céréales : 10,35 ha, ray-grass d'Italie : 6,35 ha, maïs-fourrage : 4,1 ha.

Le cheptel se compose de 37 vaches et la suite.

* Principales caractéristiques d'une exploitation présentée par V. LEBRUN au colloque A.F.P.F. des 13 et 14 novembre 1978, *Fourrages* n° 77, mars 1979.

Utilisation des surfaces.

- 10,35 ha de céréales sont destinées à la vente ;
- le maïs est ensilé à une teneur de 23 % de matière sèche. Le rendement est de 9,2 t de matière sèche au champ ;
- le ray-grass d'Italie est fané en première coupe (stade épiaison) et en deuxième coupe (mi-août) ;
- les prairies permanentes sont pour partie destinées au pâturage et pour partie à l'ensilage et au foin.

Alimentation du troupeau laitier.

- En hiver, la ration est constituée de 6,6 kg d'ensilage d'herbe et 4,5 kg de foin. A partir du 15 janvier, les laitières reçoivent de l'ensilage de maïs (9,2 kg de M.S.) et 2,7 kg de foin ;
- en été, l'alimentation repose sur la pâture (système paddock) de prairies permanentes. Les prairies reçoivent 300 unités d'azote environ ;
- le chargement moyen est de 1,9 U.G.B. par hectare, avec une consommation de 800 kg de concentré par vache.

Résultats.

Résultats et conduite du troupeau laitier

Pendant la période d'octobre 1976 à septembre 1977

- Nombre de vaches présentes : 32,1.
- Numéro moyen de lactation : 3,5.
- Production totale pendant les douze mois considérés : 151.830 kg.
- Soit une moyenne par vache de : 4.800 kg à 4 %.
- Taux butyreux moyen : 41 ‰.
- Taux azoté moyen : 38 ‰.

- Période de vêlage : novembre-décembre-janvier.
- Niveau de production au vêlage (adulte) : 26,8.
- Intervalle moyen entre deux vêlages : 367 jours.
- Durée moyenne de tarissement : 77 jours.
- Age moyen des génisses au vêlage : 2 ans 7 mois.
- Niveau de production des génisses au vêlage : 17,6 kg.
- Intervalle moyen entre vêlage et I.A. fécondante : 102 jours.
- Nombre d'I.A. pour une fécondante : 2.
- Intervalle entre vêlage et première I.A. : 74 jours.
- Politique pratiquée en matière d'amélioration génétique :
Les taureaux sont choisis principalement en fonction de l'index lait, matière grasse et la facilité de traite. Les génisses sont choisies en fonction de la valeur génétique de leur père et de leur mère (15 vaches sont inscrites au *Herd Book*).

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Compte d'entreprise

Charges réelles	Produit brut
<i>Charges variables :</i>	
Engrais et amendements 15.890	Céréales 21.668
Semences et plans 4.893	Autres végétaux 19.750
Aliments du bétail 49.057	Lait de vache 142.741
Carburants et lubrifiants 2.065	Autres produits laitiers 0
Produits de protection des cultures 231	Bovins 78.258
Autres matières premières consommables 7.387	Autres produits animaux 0
Frais vétérinaires et insémination 12.966	Produits divers 3.130
Assurance des animaux et des cultures 0	Total 265.547
Travaux par tiers 9.103	
Salaires et charges du travail temporaire 0	
Total 101.592	Marge brute/ha 4.053,20

de

l'Orne